

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT AMANS SOULT

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quinze septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie de SAINT AMANS SOULT sous la présidence de Mr MOURET Alexis et après convocations régulièrement faites à domicile le 9 septembre.

Nombre de Membres :	19	En exercice :	19
Présents :	16	Votants :	19

Présents : Mrs - Mmes : MOURET Alexis - CROS Jérôme - VISTE- ESTIEU Muriel
SEGUIER Christian -ALQUIER Jérémy - BERNARD- BERMOND
Delphine - CARME Cédric - VIDAL Alain - GIMENO Nicole - DURAND
Julie - KESZNER Patricia - GIL COSTA Francisco- FABRE Claude -
CATHALA-SUC Nicole - MAFFRE Xavier - BETEILLE Martine -
ANTHONY DURAND

Ont donné pouvoir : Françoise CANOVAS à Nicole GIMENO
Delphine BERMOND BERNARD à Jérôme CROS
Magali NEGRE à Nicole CATHALA-SUC

Absent : /

Secrétaire de séance : Christian SEGUIER

OBJET : FIN DE LA DISTRIBUTION GRATUITE DES SACS POUBELLES

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire qui demande de se positionner pour ou contre la continuité du service de gratuité des sacs poubelles pour les administrés,

DECIDE l'arrêt de ce service auprès de la population à compter de 2023.

Pour extrait conforme, à Saint Amans Soult le 15 septembre 2022

Acte rendu exécutoire après télétransmission en préfecture et publication le 16 septembre 2022

Le Maire
Alexis MOURET

